



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E198888

VALABLE JUSQU'AU

10/03/2026

ÉDITÉ LE

24/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/12/2022

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2023  
10 000

Raison sociale : MARCHAISSE

8 SQUARE DES SABLONNIERES  
49140 SEICHES-SUR-LE-LOIR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 420 087 793

Téléphone : 0241764181

Fax :

Portable : 0682311097

Siret : 922 018 957 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5418544-0

Site Internet :

E-mail : marchaisse.s@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 149176620 U MCE 001

Responsabilité légale :

MARCHAISSE STEPHANE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 149176620 U MCE 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5211      | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE   | 01/02/2023           |
| 5231 PROB | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 18/06/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 12/12/2022         |
| o Pompe à chaleur : chauffage  | 18/06/2025         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique  | 18/06/2025         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 12/12/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.